

Position du Parlement de Chypre

REPUBLIQUE DE CHYPRE

CHAMBRE DES REPRESENTANTS

Position de la délégation de la Chambre des Représentants de Chypre sur « La présidence belge et le débat sur l'avenir de l'Union européenne » XXVème COSAC, Bruxelles, 4-5 octobre 2001

Le projet le plus important dans l'histoire de l'Union européenne (UE), à savoir l'intégration européenne, traverse actuellement sa phase la plus critique. Une de ses parties intégrantes, l'élargissement de l'UE, progresse à un rythme satisfaisant et nous espérons que les aspirations des peuples des pays candidats à se joindre à la famille européenne des nations, seront bientôt réalisées. Dans ce contexte, nous exprimons notre satisfaction pour le Programme de travail mis au point par la présidence belge qui a placé l'élargissement dans la liste des sept domaines où de l'action est requise et des initiatives seront prises. De plus, nous attendons que l'élan apporté au cours de ces derniers mois, plus particulièrement durant la présidence suédoise, aux négociations d'adhésion, se poursuivra tout au long du mandat de la présidence belge et qu'un nombre satisfaisant de chapitres sera conclu dans la seconde moitié de 2001.

Nous notons également l'importance accordée par la présidence belge à l'avenir de l'UE, ceci étant un domaine d'extrême importance dans la poursuite de l'intégration européenne. Il est évident que pour atteindre cet objectif fortement désiré, l'UE devra non seulement subir un lifting, mais une entière transformation. Il est largement reconnu par ailleurs qu'une UE de vingt-sept ou même plus de membres, ne pourra pas être compétente et efficace dans sa forme et avec son système de gouvernement présents, particulièrement dans les nouvelles conditions européennes et internationales prédominantes, à savoir la prise de conscience par les citoyens des affaires de l'UE et l'expansion de la mondialisation.

Suite à la « Déclaration sur l'avenir de l'Union européenne » adoptée à Nice, l'UE a entamé un processus et un débat qui aboutiront à une nouvelle Conférence intergouvernementale, en 2004. La présidence belge a en effet apporté la considération nécessaire à ce débat, comme son Programme de travail en témoigne, et nous sommes convaincus que la Déclaration de Laeken, qui, nous l'espérons, sera adoptée fin 2001, sera un document complet esquissant les paramètres qui régiront le débat et comprenant des initiatives appropriées pour la continuation de ce processus.

En ce qui concerne la « Déclaration sur l'avenir de l'Union européenne », nous sommes très satisfaits de la référence qui y est faite aux Etats candidats. Nous aimerions, néanmoins, voir comment exactement les Etats candidats seront associés à ce processus. Nous sommes également satisfaits du dernier paragraphe de la Déclaration citant que ceux des Etats candidats qui auront conclu les négociations d'adhésion avec l'Union, seront invités à participer à la Conférence, tandis que les autres Etats candidats qui ne les auront pas conclues à cette date, y seront invités en tant qu'observateurs.

Nous croyons vivement que l'avenir de l'UE est une question très importante qui concerne également les Etats candidats qui, tôt ou tard, seront membres de l'Union à part entière. Nous croyons en particulier que les parlements nationaux, aussi bien des Etats membres que des Etats candidats, qui représentent les peuples, devraient être impliqués le plus possible dans le processus et dans le débat. A cette fin, nous apprécions le paragraphe 5 de la « Déclaration sur l'avenir de l'Union » qui dit que le processus devrait s'intéresser, entre autres, au rôle des parlements nationaux dans l'architecture européenne.

La Chambre des Représentants de Chypre s'intéresse vivement à contribuer au processus et au débat sur l'avenir de l'Union par une série d'activités. Prioritairement, elle envisage de s'engager dans un long processus de réunions et de discussions avec les citoyens et groupes représentatifs, comme les syndicats, des groupes professionnels et associations, des associations orientées vers l'Europe etc. La Chambre envisage également de promouvoir le dialogue avec les citoyens sur l'avenir de l'Union à travers un forum qui sera créé sur son site internet.
